

EN VISITE OFFICIELLE EN TURQUIE

BOUKADOUM S'ENTRETIENT AVEC ERDOGAN

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6778 - MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RENTRÉE PARLEMENTAIRE

La révision constitutionnelle au menu

Page 4

ALORS QUE CERTAINS SECTEURS SONT DANS L'ATTENTE

LA LEVÉE TOTALE DU CONFINEMENT SE PRÉCISE

Un assouplissement du confinement a été décidé après une baisse des contaminations à la Covid-19 enregistrée ces derniers jours. Le nombre de wilayas soumises à un confinement partiel a été réduit, tandis que d'autres ne sont plus concernées par cette mesure. Si plusieurs activités (crèches, bibliothèques et musées) sont autorisées à reprendre le service, les pouvoirs publics ne se sont pas encore prononcés sur la reprise d'autres activités, comme le transport inter-wilayas, mais surtout sur l'ouverture des frontières tant attendue par la diaspora et les agences de voyage. Page 3



COVID-19 EN ALGÉRIE

339 nouveaux cas, 249 guérisons et 8 décès en 24 heures

Page 2

RELANCE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le satisfecit du SNAPO

Page 4

APRÈS UNE PLAINTE CONTRE LES AUTORITÉS ALGÉRIENNES

Rachad désavoué par l'ONU

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

COVID-19 EN ALGÉRIE

339 nouveaux cas, 249 guérisons et 8 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré hier 339 nouvelles contaminations à la Covid-19, 249 guérisons et huit décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 44.833, des guérisons à 31.493 et celui des décès à 1.518.

«339 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 249 guérisons et huit décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas de contamination à 44.833, des guérisons à 31.493 et celui des décès à 1.518», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à 102 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.77 cas pour 100.000 habitants.

252 personnes ont été hospitalisées à travers le territoire national durant les 24 dernières heures.

Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 55.3% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32%.

Les wilayas d'Alger (4.718 cas), Oran (3.521 cas), Blida (3. 452 cas), Sétif (2.970 cas) et Batna (1.523 cas) représentent à elles seules 39.6 % des cas de contamination et 27% des décès enregistrés sur le territoire national.



Pr Fourar a également indiqué que 18 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 17 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 13 wilayas ont enregistré plus de dix cas.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a fait état d'une légère augmentation, avec 38 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (29 la veille) Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques. Dans le monde, la pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 856.599 morts depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 25.734.475 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 18.017.170 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de lundi, 4.297 nouveaux décès et 267.187 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont, l'Inde avec 819 nouveaux morts, le Brésil (553) et les Etats-Unis (465). Les Etats-Unis demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 183.602 décès pour 6.031.287 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 2.184.825 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 121.381 morts pour 3.908.272 cas, l'Inde avec 65.288 morts (3.691.166 cas), le Mexique avec 64.414 morts (599.560 cas), et le Royaume-Uni avec 41.501 morts (335.873 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 88 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (85), l'Espagne (62), le Royaume-Uni (61), et le Chili (59).La Chine a officiellement dénombré un total de 85.058 cas (10 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès et 80.208 guérisons.

L'Amérique Latine et les Caraïbes totalisaient hier 277.300 décès pour 7.354.798 cas, l'Europe 215.897 décès (3.988.094 cas), les Etats-Unis et le Canada 192.758 décès (6.159.481 cas), l'Asie 98.257 décès (5.242.623 cas), le Moyen-Orient 36.593 décès (1.504.235 cas), l'Afrique 29.815 décès (1.255.153 cas), et l'Océanie 701 décès (29.158 cas). **Mohamed Mecelti**



LUTTE CONTRE LA COVID-19

Une application pour aider à l'élaboration d'une carte épidémiologique

LES ÉQUIPES en charge des enquêtes épidémiologiques à Tipasa ont été renforcées par une application intelligente susceptible de permettre l'élaboration «en temps réel» d'une carte sur le développement de la situation épidémiologique relative au nouveau coronavirus, a-t-on appris du directeur local de la santé Mohamed Bourahla.

Il s'agit d'un «outil de travail moderne, représenté par un Smartphone englobant une application, qui permet aux médecins de communiquer, aux responsables locaux et centraux, en temps réel des informations relatives à la situation épidémiologique», a expliqué M. Bourahla. Cette application, exploitée depuis jeudi par les équipes des enquêtes épidémiologiques, «utilise la techniques de géolocalisation, ou GPS, avec un transfert de données en temps réel, de façon à permettre à la Direction locale de la santé et au ministère de la Santé, de la Population et de Réforme hospitalière, d'accéder à l'application, de lire et d'analyser les données, avec un suivi du développement de la situation épidémiologique,» a souligné le directeur de wilaya de la santé. L'application, agréée par le ministère de tutelle dans le cadre des efforts de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, a-t-il ajouté, peut aider notamment à «circonscrire les nouveaux foyers épidémiologiques en un temps record.» Outre le gain de temps et d'efforts, «ce nouvel outil de travail permet, également, d'anticiper l'apparition de nouveaux foyers épidémiologiques, en vue d'aider les autorités locales et nationales dans la prise de décision, grâce aux données récoltées,» a-t-il révélé en outre. Mohamed Bourahla a fait part, à ce titre, d'une moyenne quotidienne de 40 à 50 enquêtes épidémiologiques ayant permis, selon lui, «un recul des contaminations par le virus» et, partant, de «circonscrire» la propagation de cette pandémie à travers la wilaya de Tipasa. «Les équipes chargées des enquêtes épidémiologiques se déplacent au domicile de la personne contaminée dès la déclaration de la contamination, pour effectuer des analyses sur les personnes de son entourage, avant la prise des décisions qui s'imposent concernant les cas positifs, qui sont placés sous traitement à domicile, sans omettre la prise en charge psychologique et le facteur sensibilisation», a-t-il expliqué.

M. D.

ALORS QUE CERTAINS SECTEURS SONT DANS L'ATTENTE

LA LEVÉE TOTALE DU CONFINEMENT SE PRÉCISE

Un assouplissement du confinement a été décidé après une baisse des contaminations à la Covid-19 enregistrée ces derniers jours. Le nombre de wilayas soumises à un confinement partiel a été réduit, tandis que d'autres ne sont plus concernées par cette mesure. Si plusieurs activités (crèches, bibliothèques et musées) sont autorisées à reprendre le service, les pouvoirs publics ne se sont pas encore prononcés sur la reprise d'autres activités, comme le transport interwilayas, mais surtout sur l'ouverture des frontières tant attendue par la diaspora et les agences de voyage.



Une adaptation de la liste des wilayas concernées par les mesures de confinement partiel a été communiquée, avant-hier par les services du Premier ministre. Ainsi, le nombre de wilayas soumises à un confinement partiel à domicile passe de 29 à 18.

Il a été donc décidé de reconduire pour une durée de 30 jours, à partir du 1er septembre 2020, de la mesure de confinement partiel à domicile de 23h00 au lendemain 06h00 du matin, pour dix wilayas. Il s'agit des wilayas de Boumerdes, Bouira, Relizane, Médéa, Blida, Tipaza, Alger, Oran, Annaba, Bejaia, outre l'application de cette mesure pour huit nouvelles wilayas dont la situation sanitaire s'est dégradée, à savoir : Tebessa, Illizi, El Tarf, Ain Defla, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Tindouf, Jijel.

La levée de cette mesure pour 19 autres wilayas a été décidée, compte tenu de la «nette amélioration» de la situation sanitaire. La modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement est cependant laissée à l'appréciation des walis en concertation avec les autorités compétentes.

Très attendue par les parents et les responsables de crèches, comme démontré dans une de nos éditions précédentes, le gouvernement a décidé de réouvrir ces structures d'accueil de la petite enfance, surtout que la mesure du congé exceptionnel accordé aux femmes enceintes et celles élevant des enfants âgés de moins de quatorze ans est levée. Cependant, l'ouverture des crèches est conditionnée par le respect strict d'un protocole sanitaire. Ces garderies ne sont autorisées qu'à accueillir 50% de leurs capacités. Le personnel sera soumis au test de dépistage de la COVID-19, préalablement à l'ouverture de l'établissement. L'on doit aussi veiller au respect de la distanciation physique, au port obligatoire du masque, à la désinfection quotidienne des lieux, la mise à disposition des solutions hydro-alcoolique et l'installation de paillasses de désinfection aux entrées, outre l'adoption d'une aération naturelle des lieux sans recourir aux climatiseurs et ventilateurs. Les parents quant à eux sont interdits d'accès aux locaux. Pour s'assurer de la mise en œuvre de ces mesures, des inspections inopinées seront effectuées sous peine de procéder à la fermeture de l'établissement.

L'ouverture des bibliothèques, des salles de lecture et musées a été aussi décidée par le gouvernement qui conditionne cette mesure par un protocole sanitaire bien défini. La question de la reprise des activités et manifestations sportives n'est pas pour l'instant tranchée. Le ministre de la Jeunesse et des Sports est chargé en concertation avec les parties concernées d'examiner cette possibilité.

Les pouvoirs publics ont par ailleurs, décidé de maintenir la mesure portant interdiction de la circulation du transport urbain collectif public et privé durant les week-ends, dans les dix-huit wilayas concernées par la mesure du confinement partiel, ainsi que l'interdiction de tout type de rassemblement et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision. L'établissement des actes de mariage est cependant autorisé.

LE TRANSPORT INTERWILAYAS ET L'OUVERTURE DES FRONTIÈRES EN SUSPENS

Le secteur des transports a été parmi les secteurs frappé de plein fouet par le confinement imposé par les autorités, afin de limiter la propagation du coronavirus. Des pertes atteignant les 50% du chiffre d'affaire des entreprises des transports sont signalées. Si une catégorie des transports est autorisée à reprendre le service comme le transport urbain, celui de l'inter-wilayas n'est pas encore concerné par la reprise. Chose qui provoque l'ire de ces transporteurs qui menacent de monter au créneau.

Se sentant lésés, ils menacent de faire entendre leur voix. Une marche escargot à Alger est prévue pour aujourd'hui. Ils exigent une autorisation pour reprendre l'activité après plusieurs mois d'arrêt.

Une situation qui pénalise aussi le citoyen qui trouve des difficultés à se déplacer pour un rendez-vous médical ou administratif ou encore pour rejoindre son lieu de travail.

Tout comme le transport interwilayas, rien de nouveau pour l'ouverture des frontières.

Elles demeurent toujours fermées au grand dam de la diaspora et des agences de voyage qui ne cesse de multiplier les appels quant à l'ouverture des frontières. Objet de plusieurs rumeurs ces derniers jours avançant même un date de reprise des vols, aucune décision officielle n'est encore prise ou communiquée à ce sujet.

Un député de l'émigration compte même saisir le président de la République pour plaider en faveur de l'ouverture des frontières. Des observateurs n'hésitent pas à défendre l'idée d'ouvrir les frontières avec la mise en place d'un dispositif sanitaire strict, notamment dans les aéroports.

Lilia Aït Akli

EN VISITE OFFICIELLE EN TURQUIE

Boukadoum s'entretient avec Erdogan

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, en visite à Ankara, a été reçu hier, en audience par le président turc, Recep Tayyip Erdogan, au cours de laquelle il lui a transmis un message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

A cette occasion, M. Boukadoum a exposé au Président Erdogan «les résultats de ses discussions avec son homologue, Mevlut Cavusoglu, ainsi que les actions de coopération inscrites à l'agenda bilatéral, notamment au sujet du volet de l'investissement et des échanges commerciaux», précise le communiqué.

Le Président Erdogan, ajoute la même source, «a marqué sa satisfaction quant à l'évolution positive que connaissent les relations algéro-turques en réitérant son engagement personnel à les raffermir davantage, y compris dans le domaine de l'investissement, et ce dans l'intérêt mutuel des deux pays». «Les questions régionales et internationales d'intérêt commun ont également été à l'ordre du jour de cette audience, en particulier la situation au Mali et en Libye, où la position algérienne quant à la nécessité de privilégier la voie du dialogue et des solutions politiques aux crises que connaît la région a été réitérée», selon la même source qui souligne que le Président Erdogan a chargé le ministre des Affaires étrangères de transmettre au Président Tebboune, ses «salutations fraternelles ainsi que son souhait de le recevoir en visite en Turquie».

M. Sabri Boukadoum, s'est entretenu, également, avec son homologue turc Mevlut Cavusoglu, avec lequel il a abordé l'état et les perspectives des relations bilatérales.

«Ces entretiens ont permis aux deux ministres de procéder à un échange approfondi sur l'état et les perspectives des relations bilatérales. A ce titre, ils se sont félicités de la dynamique qui caractérise les relations algéro-turques, et ont souligné l'engagement des deux pays à les diversifier davantage en exploitant l'ensemble des potentialités et des opportunités offertes de part et d'autre au service de la promotion d'un vaste partenariat entre les deux pays», précise la même source. Les échanges entre les Chefs de diplomatie des deux pays «ont également constitué une opportunité pour poursuivre la concertation politique sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun. Dans ce cadre, la situation en Libye a été évoquée pour souligner la nécessité d'une solution politique basée sur le dialogue et la réconciliation entre tous les Libyens, et à l'abri de toute ingérence étrangère, en tant que seule issue à même de préserver l'unité et l'intégrité de la Libye». «Les deux parties ont également évoqué la situation au Mali en soulignant la nécessité d'accompagner ce pays frère et voisin en cette période difficile qu'il traverse», est-il ajouté. Au terme des discussions, les deux ministres «sont convenus de poursuivre leurs efforts communs au service du développement des relations bilatérales et de la concertation politique entre l'Algérie et la Turquie», conclut le MAE.

S. O. Brahim

GÉNÉRALISATION DE L'USAGE DU GPL/C

Attar plaide pour des mesures incitatives

LE MINISTRE de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a souligné l'urgence d'accélérer l'usage du GPLc pour les voitures à travers des mesures administratives et juridiques incitatives, en levant les contraintes entravant ce processus.

«Il est impératif d'améliorer et d' accroître, dans |'immédiat, l'usage du GPLc en rénovant aussi bien les conditions d'accès à ce carburant, que les motivations susceptibles d'encourager le recours à ce carburant, à travers une nouvelle réglementation», a déclaré M. Attar lors d'un point de presse en marge d'une réunion sur les carburants propres, tenue conjointement avec le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour.

Le ministre a affirmé que l'opération de l'introduction du GPLc a commencé en 1983, notant cependant qu'il y a des blocages juridiques et des lourdeurs administratives qui entravent l'utilisation de ce carburant propre.

Il a soulevé, entre autres, le problème de stationnement pour les véhicules qui roulent au GPLc à qui on interdit l'accès aux parcs de stationnement en sous-sol suite à une consigne de sécurité imposée depuis les années 1990.

Selon ses propos, il faut une réglementation pour annuler cette mesure, assurant par ailleurs que le problème de sécurité ne se pose plus actuellement avec l'évolution technologique.

Il a également évoqué le fonds de soutien pour l'encouragement des usagers du GPLc, qu'il faudrait relancer, affirmant que l'Etat supporte 50% du coût de la conversion des véhicules en GPLc.

Cette réunion, a regroupé des responsables de Sonatrach, de Sonelgaz et de Naftal pour débattre des actions à mettre en ouvre afin de promouvoir les carburants propres tels le GPLc et le gaz naturel carburant (GNC). Il est aussi question d'économiser des carburants à court et moyen terme, avec l'objectif d'arrêter les importations d'essences à compter de 2021, et réduire progressivement celles du gasoil à compter de la même année.

«La tâche n'est pas facile, mais elle est nécessaire et par conséquent possible, pour peu qu'elle soit mise en œuvre de façon progressive tout au long de la décennie 2020-2030», a-t-il déclaré en précisant que l'objectif étant d'accélérer l'usage du GPLc immédiatement, puis le remplacer à moyen terme avec le GNc et l'électricité pour économiser, aussi dès le moyen terme, des volumes de GPL pour d'autres usages futurs aussi bien en matière de sécurité énergétique que pour l'industrie pétrochimique au-delà de 2030.

«La mission est commune à nos deux secteurs, Energie et Transition Energétique-Energies renouvelables, à condition que chacun prenne en charge ce qui le concerne et qu'il y ait une collaboration totale», a-t-il estimé. Le ministre a rappelé qu'actuellement l'Algérie consomme un peu plus de 14,5 millions de tonnes de carburants par an, dont pas moins de 10,5 millions de tonnes en gasoil et 4 millions de tonnes d'essences dont 0,1 million de tonnes d'essence et 1,4 million de tonnes de gasoil importés, pour un montant de 897 millions de dollars par an. Il a également rappelé que Sonatrach s'est engagée à ne produire d'ici la fin de l'année qu'un seul type d'essence, et par conséquent à ne plus en importer dès 2021. Mais derrière cette décision, a-t-il ajouté, «il y a d'autres mesures à ne pas négliger en matière d'organisation et de prix au niveau de Naftal».

H. B.

RELANCE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le satisfecit du SNAPO

Le président du Syndicat National des Pharmaciens d'officines (SNAPO), Messaoud Belambri a salué les décisions prises par le président de la République, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, visant la relance du secteur de l'industrie pharmaceutique, et qui s'inscrit dans la nouvelle approche économique.



Ces décisions visent à prendre en charge tous les aspects liés à l'industrie pharmaceutique, et donner un nouveau souffle à cette industrie, a indiqué le président du SNAPO, lors de son passage sur les ondes de la chaine I de la radio nationale.

«L'État cherche à créer une véritable industrie pharmaceutique à travers des projets programmés par le groupe Saidal», s'est-t-il réjouit, soulignant que les recommandations et décisions prises par le Président de la République dans le secteur pharmaceutique agissent comme une incitation à aspirer à une industrie pharmaceutique prometteuse.

M. Belambri a salué aussi la volonté du chef de l'État à assurer un accompagnement au groupe Saidal qui, selon lui, reste un exemple et un pionnier dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

L'interlocuteur a relevé tout de même que le groupe pharmaceutique faisait l'objet de beaucoup d'obstacles de la part des lobbies importateurs qui visaient à le détruire.

La relance de Saidal figure, en effet, parmi les recommandations du Président qui a ordonné de l'accompagner pour lui permettre de recouvrer son leadership en matière de production de médicaments et de récupérer sa précédente part du marché national. Concernant le projet du laboratoire d'insuline, M. Belambri a fait savoir que ce dernier réduira considérablement la facture d'importation. Dans un autre contexte, le président du SNAPO a fait part de son étonnement devant «l'implication des lobbies et des laboratoires de la drogue dans l'importation illégale, en créant le chaos et la pénurie sur le marché du médicament». Belambri a attribué la rareté de certains médicaments sur le marché au manque de suivi des importateurs en charge de l'approvisionnement de ces médicaments, en plus du monopole pratiqué par certaines parties pour des médicaments bien précis. Concernant l'activation de l'agence nationale de l'industrie pharmaceutique, M. Belambri a indiqué que dans le passé l'agence ne disposait pas des moyens matériels et humains pour s'acquitter de ses tâches, soulignant que le rôle de l'agence n'est pas économique et que sa tâche principale est de surveiller la santé et de contrôler l'activité du laboratoire.

Sur le retard dans la publication des textes d'application de la loi sur la santé, à l'exception de certains dispositifs, l'invité a affirmé qu'il y avait beaucoup de travail en cours à cet égard, et «nous espérons qu'il n'y aura pas d'ingérence dans les pouvoirs entre les ministères de la santé et l'industrie pharmaceutique».

Il est à rappeler, que les instructions du Président portent, notamment, sur la relance de la production nationale afin de «réduire la facture d'importation de 400 millions de dollars d'ici à la fin de l'année en cours. Abdelmadjid Tebboune a insisté sur la nécessité d'adapter le marché du médicament en Algérie à la nouvelle approche économique, visant à encourager la production nationale en préservant la devise et la santé du citoyen.

Il est question également d'accorder à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), placée sous la tutelle du ministère de l'Industrie pharmaceutique, les prérogatives de réguler et d'organiser le marché et de développer l'industrie pharmaceutique.

Lynda Louifi

AGRICULTURE

Hamdani présente sa feuille de route

LE MINISTRE de l'Agriculture et du développement rural, Hamid Hamdani, a dévoilé hier à Alger la feuille de route de son département pour développer davantage les filières stratégiques et réduire la facture des importations. «La feuille de route s'articule principalement sur le développement des filières stratégiques dont les céréales et les huiles qui constituent l'essentiel des importations nationales en produits alimentaires», a indiqué M. Hamdani lors de son passage à la radio nationale.

Selon le ministre, ce document initié pour développer le secteur, s'articule autour de trois fondements essentiels. Il s'agit en premier lieu de lancer des projets structurants pour développer les filières stratégiques et de réduire les importations notamment des produits qui pèsent sur la balance commerciale, tels les grandes cultures et les huiles.

Il est également question de mettre en place des stratégies de rationalisation des dépenses publiques. «La feuille de route associe les opérateurs et les professionnels du monde agricole pour le quinquennal 2020-2024», a-t-il dit.

M. Hamdani a affirmé par ailleurs que son département mise beaucoup sur le développement de la filière céréaliculture qui permettra de réduire à plus d'un milliard de dollars les importations en blé, rappelant que la facture céréalière était tirée essentiellement par le blé tendre. Il a révélé dans ce contexte que son ministère développe une approche constructive dans ce sens à travers la modernisation du système d'irrigation au niveau de 140.000 hectares en moyenne (pour faire face au stress hydrique), qu'il compte étendre encore sur 40.000 hectares répartis à part égale entre les régions du Nord et le Sud.

«Cela permettra d'augmenter les rendements entre 50 et 60 quintaux à l'hectare», a-t-il avancé. Le ministre a également cité la filière des huiles qu'il faudrait absolument développer, en rappelant que le pays importe pour plus 1,3 milliard de dollars d'huiles par an. «L'objectif c'est d'atteindre au moins 30% de nos besoins en huiles alimentaires ce qui nous permettra d'économiser annuellement plus de 400 millions de dollars», a-t-il assuré.

A ce titre il a évoqué la culture du colza au niveau du nord sur plus de 3.000 hectares, affirmant qu'il y a un programme pour généraliser cette approche à d'autre filières, ce qui permettra à terme de réduire drastiquement les importations nationales.

A propos de l'Office de développement de l'agriculture saharienne crée récemment, M. Hamdani a assuré que cette entité facilitera le parcours des investisseurs en leur épargnant les lourdeurs bureaucratiques à travers un guichet unique.

Cette agence, a-t-il souligné, «s'occupe uniquement de l'acte d'investissement en assurant l'accompagnement, le contrôle, le suivi et l'évaluation des opérations d'investissements». Concernant le recensement du foncier agricole à travers le territoire national, le ministre a affirmé que son département travaille en étroite collaboration avec les bureaux d'études et l'Agence spatiale algérienne (Asal) qui utilise des outils géo-spatiaux (imagerie satellite, cartes et autres outils spatiales) afin d'identifier les parcelles agricoles potentiellement fertiles et celles qui sont proches des ressources hydriques.

«Nous sommes partis sur la base d'une étude spatiale de 6 millions d'hectares, nous sommes autour de 1,3 millions d'hectares dont 325.000 hectares pourraient être mis à la disposition de l'Office national des terres agricoles (ONTA)», a-t-il fait savoir.

Le ministre a insisté sur l'organisation et l'optimisation de la production agricole qui devrait être suivie par des institutions de régulation et des outils de stockage et de transformation.

Pour ce faire, son département ambitionne de travailler avec le secteur de l'industrie pour mettre en place de micro zones agroindustrielles au niveau des pôles spécifiques à vocation agricole.

M. B.

RENTRÉE PARLEMENTAIRE

La révision constitutionnelle au menu

L'Assemblée populaire nationale (APN) ouvre aujourd'hui sa session parlementaire ordinaire de l'exercice 2020-2021, après deux mois de vacances. Un retour sans fracas, presque dans l'indifférence totale, en dépit de la situation sanitaire, économique et sociale et l'émergence de dossiers judiciaires et des affaires de justice.



La même procédure de l'ouverture de cette session sera organisée dans l'après-midi au niveau du Conseil de la Nation qui doit, lui aussi, reprendre ses activités et cela conformément aux dispositions de l'article 135 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique N 12-16 du 25 août 2016, définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement.

Le service de communication de l'APN étant aux abonnés absents, les observateurs s'interrogent sur l'agenda de cette session et surtout sur les projets de loi en suspens ou en attente. Certains députés croient que cette session devrait démarrer avec le débat sur le projet de révision constitutionnelle. Mais il faudra attendre l'adoption du texte en Conseil des ministres, probablement dimanche prochain, avant qu'il n'atterrisse sur le bureau de l'APN ou du conseil de la nation. Selon les mêmes sources, ce texte semble avoir été achevé.

La commission d'experts a intégré des propositions d'amendements faites pendant le débat, les mois précédents, et on attend la remise du texte final par la Commission Laraba au président de la République. Une remise qui pourrait bien avoir lieu ces jours-ci. La saisine du parlement pour l'ouverture du débat sur le projet de révision constitutionnelle intervient en application de l'article 208 de la Constitution qui stipule que «la révision constitutionnelle est décidée à l'initiative du Président de la République. Elle est votée en termes identiques par l'Assemblée Populaire Nationale et le Conseil de la Nation dans les mêmes conditions qu'un texte législatif. Elle est soumise par référendum à l'approbation du peuple dans les cinquante (50) jours qui suivent son adoption. La révision constitutionnelle, approuvée par le peuple, est promulguée par le Président de la République».

Pour rappel, le chef de l'État avait annoncé récemment que le référendum sur la constitution aura lieu le premier novembre prochain. De ce fait, la convocation du corps électoral aura lieu vers la mi septembre, dans le respect des délais requis par la loi fondamentale.

Ainsi, le débat sur le projet de la révision constitutionnelle au niveau du parlement ne durera pas longtemps, en raison de cet agenda serré. Les deux chambres parlementaires devront adopter rapidement le texte quelques heures avant le décret présidentiel annonçant la convocation du corps électoral.

Mohamed K.

APRÈS UNE PLAINTE CONTRE LES AUTORITÉS ALGÉRIENNES

Rachad désavoué par l'ONU

L'ONU a rejeté une requête déposée principalement par le mouvement Rachad basé à l'étranger contre les autorités algériennes et ce 24 heures après son introduction.

C'est ce qu'a affirmé, ce lundi, le secrétaire auprès du bureau des contentieux de l'ONU à Genève, l'égyptien Issam El Mahmoudi lors de son intervention sur les ondes de radio RMC (radio Monte-Carlo).

Ce rejet, précise-t-il, a eu lieu après l'examen du contenu de la dite «plainte» par les experts des droits de l'Homme exerçant dans ce bureau.

Sur les motifs du rejet, le secrétaire a indiqué qu'ils sont multiples, citant le fait que la requête en question émane du mouvement Rachad, une organisation non gouvernementale et non agréée en Algérie. Le même responsable a relevé que la teneur de la plainte n'est pas conforme au rapport de la ligue des droits de l'Homme en Algérie.

Aussi, le rejet cette action répond aussi, dit-il, à la classification de l'Algérie qui «figure parmi les pays consacrant la liberté d'expression dans le monde arabe».

Les signataires de ce document, poursuit-il, ne détiennent pas la nationalité algérienne ou sont des binationaux, résidant à l'étranger depuis plus de dix ans.

Certains d'entre eux précisent-ils ne sont pas détenteurs de la nationalité algérienne et sont également des repris de justice.

Le juriste onusien a souligné que l'ONU ainsi que les Organisations des droits de l'Homme examinent les dossiers et les requêtes reçus suite à une évaluation «scrupuleuse» et «approfondie» effectuée par des spécialistes en droits de l'Homme issus de plusieurs pays délégués au sein de l'ONU.

Selon lui, l'organisation s'appuie dans son travail en la matière sur des rapports établis par ses représentations dans les différents pays de par le monde et non sur ce qui est présenté par des partis et les organisations qui se revendiquent «opposants», faisant observer que les différends avec leur régime restent une affaire purement interne.

L'affaire constitue un sévère camouflet pour ce mouvement qui est perçu par les autorités comme un outil de déstabilisation de l'Algérie. Fondé en 2007, le mouvement Rachad est constitué en Europe notamment par des membres du réseau de l'ex-FIS dissous. L'un des leaders du mouvement, Mohamed Larbi Zitout, établi à Londres, a été condamné à 20 ans de prison en décembre 2019 par le tribunal d'Oran pour «Intelligence avec une puissance étrangère, atteinte à l'autorité de l'armée, insulte et diffamation.»

Aziza Mehdid

BAC ET BEM 2020

Les révisions suivies par 256 000 candidats

LE MINISTRE de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout a fait état, hier, de 200 000 candidats au Bac et 56 000 au BEM (Brevet d'enseignement moyen) ayant bénéficié, depuis le 25 août passé, des séances de révision et de préparation aux examens, à l'échelle nationale.

«Les premières statistiques révèlent l'ouverture de 2 400 établissements et l'accueil de quelque 200.000 candidats aux examens du Baccalauréat, pour lesquels 43.000 enseignants ont été mobilisés», a précisé M. Ouadjaout lors d'une visite d'inspection à l'école des sourds-muets de Rouiba en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou, également ministre du Travail par intérim.

Concernant les épreuves du BEM, le ministre a indiqué que «5600 collèges ont été aménagés pour recevoir 56.000 candidats encadrés par 43.000 enseignants».

M. Ouadjaout a rassuré, encore une fois, les élèves et leurs parents quant aux leçons incluses dans ces épreuves, à savoir celles dispensées, en présentiel, lors des deux premiers trimestres de l'année scolaire 2019-2020, appelant par la même l'ensemble des acteurs pédagogiques au respect des mesures de prévention contenues dans le protocole sanitaire.

Au sujet des personnes aux besoins spécifiques, le ministre a rappelé que le Gouvernement «accorde une importance particulière à cette catégorie», assurant que «les conditions humaines et matérielles nécessaires seront disponibles pour ces examens nationaux».

De même qu'il a invité l'ensemble de la famille éducative, y compris les parents d'élèves à «se mobiliser pour faire réussir cet important rendez-vous».

Affirmant que les services de la tutelle veillaient au suivi quotidien des révisions, le ministre a évoqué «l'élaboration d'une feuille de route par une cellule centrale composée d'inspecteurs chargés de consigner le nombre d'élèves présents à la révision, de professeurs, de médecins ainsi que les moyens de protection mis à leur disposition».

La réouverture des établissements éducatifs, après 5 mois fermeture en raison de la propagation du Coronavirus, a permis de s'assurer des mesures préventives prévues dans le protocole sanitaire mis en place par le ministère de l'Education et approuvé le comité scientifique du ministère de la Santé, a ajouté M. M. Ouadjaout.

Il a cité, dans ce sens, la prise de température, le port obligatoire du masque, la distanciation sociale tant pour les élèves que pour les encadreurs, le marquage au sol des couloirs de passage pour l'organisation des déplacements au sein des établissements.

H. B.

VENEZUELA

Maduro gracie plus d'une centaine d'opposants

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a gracié plus de cent opposants, dont des députés et des collaborateurs du chef de file de l'opposition Juan Guaido, « dans le but de promouvoir la réconciliation nationale », à trois mois de législatives que l'opposition appelle à boycotter.

Le gouvernement utilise ces grâces « comme monnaie d'échange » pour « légitimer une farce », c'est-à-dire les élections législatives du 6 décembre que l'opposition compte boycotter, a réagi M. Guaido. « On ne gracie pas des innocents ni ceux qui ont une immunité ». « Une grâce présidentielle est accordée aux citoyens mentionnés ci-dessous », avait un peu plus tôt déclaré le ministre de la Communication Jorge Rodriguez, en lisant une liste de noms lors d'une conférence de presse diffusée par la télévision d'Etat. Dans cette liste longue de 110 noms figurent des opposants détenus. D'autres sont en liberté ou en exil.



La figure la plus emblématique de cette liste est Roberto Marrero, bras droit et chef de cabinet de Juan Guaido. Il avait été arrêté pour « terrorisme » et incarcéré en mars 2019, deux mois après que M. Guaido s'est déclaré président par intérim du Venezuela, en janvier de cette année-là.

M. Marrero a été libéré lundi soir, ainsi que d'autres opposants tels les parlementaires Gilber Caro et Renzo Prieto, farouchement anti-Maduro, ou l'avocate Antonia Turbay.

Depuis janvier 2019, Juan Guaido, que près de soixante pays dont les États-Unis reconnaissent comme tel, tente d'évincer Nicolas Maduro du pouvoir. Il estime que le président socialiste, qui jouit du soutien de Cuba, de la Chine et de la Russie, est un « usurpateur » après sa réélection « frauduleuse » lors de la présidentielle de 2018.

GUAIDO NE FIGURE PAS SUR LA LISTE

Juan Guaido ne figure pas parmi les personnes graciées. La justice vénézuélienne, que l'opposition accuse d'être aux ordres du pouvoir, le poursuit dans plus d'une demi-douzaine d'affaires. Il est notamment accusé d'avoir voulu renverser Nicolas Maduro lors d'un appel au soulèvement de l'armée — resté sans effet — le 30 avril 2019, mais il est libre de ses mouvements à l'heure actuelle.

Certains opposants graciés ont été condamnés ou font l'objet de poursuites sans pour autant être incarcérés. C'est le cas par exemple de Henry Ramos Allup, une figure de l'opposition. D'autres sont en exil, comme le député Luis Florido.

Freddy Guevara, qui appartient à Voluntad Popular (Volonté populaire), le parti de Juan Guaido, est, lui, réfugié dans l'ambassade du Chili à Caracas depuis novembre 2017. Il avait été à la pointe des manifestations anti-gouvernementales organisées cette année-là, où plus de 125 personnes avaient été tuées.

L'annonce de la grâce présidentielle intervient trois mois avant les élections législatives du 6 décembre que Juan Guaido ainsi qu'une trentaine de partis d'opposition comptent boycotter. Ils jugent que leur organisation par les autorités chavistes est « frauduleuse ».

Côté gouvernemental, M. Maduro a affirmé dimanche qu'il comptait appuyer des mesures qui mènent le Venezuela à un « dialogue profond » et à la « réconciliation » avant le scrutin.

Mais, juge l'analyste Felix Seijas de l'institut de sondages Delphos, la grâce qu'il vient d'accorder a « comme tout premier objectif la légitimation » des élections.

L'idée étant que les « poids lourds de l'opposition » qui ont appelé à leur boycott soient finalement prêts à y « participer ».

Le facteur externe a aussi joué un rôle, note l'avocat Rafael Alvarez Loscher, directeur du cabinet juridique IURIS-CORP. Le Venezuela a besoin d'« oxygène » et de « rétablir des ponts » avec la communauté internationale.

Face aux sanctions de plus en plus draconiennes, des États-Unis, notamment, Nicolas Maduro « a besoin de capitaux, de contrats avec des organismes internationaux, de prêts et de restructurer la dette », souligne M. Alvarez Loscher. « Le Venezuela a besoin d'argent », dit-il. D'où une « légitimité de façade » qui découlerait de la grâce présidentielle.

Outre la crise politique, le Venezuela traverse la pire crise économique de son histoire récente. L'hyperinflation a dépassé les 9.000 % l'an dernier et les pénuries d'essence et de médicaments sont récurrentes.

Et la communauté médicale est très préoccupée par les effets de la pandémie due au coronavirus dans ce pays de 30 millions d'habitants dont le système de santé est à genoux. Officiellement, près de 46 000 cas de Covid-19 ont été recensés et 381 décès liés à la maladie, mais l'opposition et des ONG comme Human Rights Watch mettent ces chiffres en doute.

R. I.

SYRIE

La défense antiaérienne activée contre des missiles ennemis

AU MOINS deux soldats syriens ont été tués et sept autres blessés dans des raids israéliens lundi soir au sud de Damas, a rapporté l'agence de presse officielle Sana.

« L'ennemi israélien a visé la région sud avec des missiles et notre défense antiaérienne a répliqué », a indiqué Sana, citant une source militaire.

« L'attaque israélienne a fait deux martyrs et blessé sept soldats », a ajouté Sana.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), les tirs israéliens ont visé des positions de l'armée syrienne et du Hezbollah chiite libanais dans le nord de la province méridionale de Deraa et au sud-ouest de Damas.

Deux soldats syriens tués L'OSDH a confirmé la mort de deux soldats syriens, ainsi que celle de trois combattants non-Syriens. Il s'agit du deuxième incident du genre durant le mois d'août.

Le 3 août, Israël avait - fait rare - revendiqué des frappes sur la province méridionale de Qouneitra, en représailles à des « tentatives » de placer des bombes artisanales le long de sa frontière contestée avec la Syrie.

Depuis le début en 2011 du conflit en Syrie, Israël a mené de nombreux raids contre les forces du régime mais aussi contre ses alliés, l'Iran et le Hezbollah libanais, des ennemis de l'Etat hébreu.

Le 3 août, Israël avait revendiqué des frappes sur Qouneitra, en représailles à des « tentatives » de placer des bombes artisanales le long de sa frontière contestée avec la Syrie. Le 20 juillet, cinq combattants pro-Iran, dont un membre du Hezbollah libanais, ont été tués dans des frappes israéliennes au sud de Damas, selon l'OSDH, qui a fait aussi état de onze blessés parmi lesquels sept soldats syriens.

En juillet, l'armée israélienne avait déployé de nouveaux renforts le long de sa frontière nord, au carrefour du Liban et de la Syrie, soutenant avoir « élevé son niveau de préparation contre diverses actions ennemies potentielles ».

Une rare poussée de fièvre avait eu lieu dans la foulée à la frontière avec le Liban, l'armée israélienne affirmant avoir déjoué « une tentative d'infiltration d'une cellule terroriste » en référence au Hezbollah, qui a démenti toute implication dans les affrontements annoncés par Israël. « Nous allons frapper quiconque nous attaque (...) », avait alors martelé le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu.

Dimanche, le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a affirmé que son mouvement abattrait un soldat israélien pour chaque membre de sa formation tué par Israël, faisant comprendre qu'il n'avait pas encore vengé la victime d'un raid en Syrie.

« Les Israéliens doivent comprendre : lorsqu'ils tuent l'un de nos combattants, nous tuerons l'un de leurs soldats. C'est l'équation », a affirmé M. Nasrallah lors d'un discours télévisé.

R. I.

CORONAVIRUS

Hong Kong lance une campagne de dépistage massive

SI PLUS d'un demi-millions d'habitants se sont inscrits pour participer, cette initiative est toutefois plombée par la méfiance de nombre d'entre eux qui craignent une utilisation des données collectées par Pékin. Hong Kong lance mardi une vaste campagne de dépistage du Covid-19, gratuit et sur la base du volontariat, à laquelle un demi-million de Hongkongais se sont déjà inscrits, malgré la méfiance suscitée par l'implication de médecins et d'entreprises de Chine continentale. Depuis l'ouverture des inscriptions samedi, plus de 510 000 personnes se sont inscrites, soit environ 7 % des 7,5 millions d'habitants de Hong Kong. Et plus de la moitié des 141 points de tests répartis dans toute la ville, notamment dans les écoles et les stades, affichent complet pour leur premier jour d'activité mardi. Mais l'initiative est plombée par la méfiance à l'égard du gouvernement local et de Pékin, certains habitants craignant une utilisation des données collectées. Le magnat de la presse Jimmy Lai, qui a récemment été arrêté au nom de la loi controversée de sécurité nationale, a ainsi affirmé sur Twitter que ne pas aller se faire tester serait un acte de « résistance passive ». La ville très densément peuplée a un bilan très honorable concernant la lutte contre le coronavirus, avec des mesures de distanciation sociale adoptées dès le début par la population. Mais Hong Kong a connu depuis juillet une forte recrudescence de contaminations, liées essentiellement à des cas au sein des professions qui étaient exemptées des mesures strictes de quarantaine.

ESPAGNE : LE PREMIER CLASSICO FC BARCELONE - REAL MADRID DE LIGA SERA DISPUTÉ LE 25 OCTOBRE

LE PREMIER classico FC Barcelone - Real Madrid en Liga sera disputé le 25 octobre prochain au Camp Nou, ont annoncé LaLiga et la fédération espagnole de football lundi, après le tirage au sort traditionnel. Après cette première affiche, le Barça du nouvel entraîneur Ronald Koeman et le Real Madrid de Zinédine Zidane, champion en titre, s'affronteront à nouveau pour le clasico retour de Liga le 11 avril au stade Alfredo di Stéfano (ou au Santiago-Bernabeu, si les travaux et l'évolution de la pandémie le permettent). Reste encore l'inconnue de savoir si la superstar argentine Lionel Messi, en plein conflit avec la direction du club catalan et qui souhaite quitter le club blaugrana dès maintenant, sera présent lors de ces deux rendez-vous. D'après le tirage au sort effectué ce lundi en présence de représentants de cinq professions «héroïques» pendant la pandémie (secouristes, agents de surface, enseignants, forces de l'ordre et personnel soignant), les six équipes espagnoles encore en compétition au mois d'août (Real Madrid, FC Barcelone et Atlético Madrid en C1, Séville FC et Getafe en C3, Elche pour la montée en Liga) s'affronteront entre elles lors de la première journée...mais plus tard. Ces trois matches comptant pour la première journée seront en effet disputés plus tard dans la saison, pour laisser à ces équipes le temps de se reposer et de se préparer correctement, après un exercice 2019-2020 interrompu entre mars et juin par la pandémie, puis terminé en juillet .Le match Atlético Madrid - Séville FC se disputera par exemple le 12 janvier 2021, et les affiches Real Madrid - Getafe et FC Barcelone - Elche entre février et mars 2021.

Les matches de la deuxième journée de Liga seront également disputés plus tard dans la saison pour l'Atlético Madrid, le Barça, Séville et Elche, qui ont fini leur saison plus tard que le Real et Getafe, éliminés prématurément de la C1 et de la C3.Le Real Madrid devrait donc débuter sa saison de Liga le week-end du 20 septembre chez la Real Sociedad, tandis que le FC Barcelone commencera une semaine plus tard contre Villarreal au Camp Nou.

FC BARCELONE: MESSI SÈCHE L'ENTRAÎNEMENT DE REPRISE, LE BRAS DE FER SE POURSUIT

L'INTERNATIONAL ARGENTIN Lionel Messi, qui veut quitter le Barça cet été, a brillé par son absence lors de la séance de reprise du club catalan en vue de la saison prochaine, ont constaté des sources proches du club lundi. Après avoir boycotté la séance de dépistage du Covid-19 auquel devaient se soumettre les joueurs dimanche, la star argentine n'est une nouvelle fois pas apparue au centre d'entraînement du Barça, où Ronald Koeman a dirigé à partir de 17h30 (16H30 heures algériennes) son premier
entraînement depuis sa nomination comme nouvel entraîneur. Le bras de fer se poursuit donc entre le N.10 et capitaine du FC Barcelone et les dirigeants du club espagnol. La clause libératoire de l'Argentin est fixée à 700 millions d'euros.

SPORT/ ALGÉRIE :

Le gouvernement donne son aval pour une reprise progressive des activités sportives à huis clos

Le gouvernement a chargé le ministre de la Jeunesse et des Sports Sid Ali Khaldi d'examiner avec les différentes fédérations sportives la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huit clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline, a indiqué lundi un communiqué des services du Premier ministre.»



Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports a été chargé en concertation avec les différentes fédérations sportives d'examiner la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huit clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline» pouvait-on lire dans le communiqué. L'ensemble des compétitions sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier, en raison du Covid-19. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait annoncé le 9 juillet, comme première étape de reprise progressive, avoir autorisé les athlètes algériens «qualifiés et qualifiables» pour les prochains Jeux olympiques et Paralympiques 2020 de Tokyo, reportés à 2021 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19) à reprendre les entraînements «avec le strict respect des mesures de protection». Le MJS avait également décidé récemment de «lever les mesures de suspension des activités statutaires des structures d'organisation et d'animation sportive», ce qui permettra aux Clubs, aux Ligues et aux Fédérations sportives de tenir enfin leurs Assemblée générales de l'exercice 2019. Les mesures préventives, telles qu'énumérées par la Commission nationale de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus et le Centre national de médecine du sport doivent être scrupuleusement respectées» pendant la tenue de ces assemblées, avait tenu à rappeler la tutelle. D'autre part, la Direction générale des sports du ministère de la Jeunesse et des Sports avait entamé il y a trois semaines une série de discussions avec les différentes fédérations sportives , dont celle du football, en vue de la reprise des entrainements.

SPORT/ COA : OMAR MERIDJA (PRÉSIDENT PAR INTÉRIM)

«Les meilleures conditions seront réunies pour une AG élective sereine»

LES TRAVAUX de l'Assemblée générale (AG) élective du Comité olympique et sportif algérien (COA), auront lieu au siège de l'instance à Ben Aknoun (Alger), le samedi 12 septembre 2020, dans « d'excellentes conditions», a indiqué le président par intérim, Mohamed Meridja. « Le COA réunira les meilleures conditions pour la tenue, dans une totale sérénité, de l'AG élective qui doit être tout d'abord, une rencontre conviviale entre les acteurs du mouvement sportif national, mais aussi une occasion pour les retrouvailles après plus de cinq mois de confinement en raison de coronavirus», a déclaré à l'APS, Mohamed Meridja. La date de la tenue de l'AGE a été retenue par l'instance olympique, juste après l'annonce, par les autorités gouvernementales, de la levée des mesures de suspension des activités statutaires des structures d'organisation des assemblées générales. « On a effectué une simulation à la salle de conférence du COA pour arrêter le plan du déroulement de la réunion et voir si elle convient pour accueillir les quelques 70 participants aux travaux de l'AGE. C'est fait, le dispositif est prêt, en prenant en considération toutes les mesures sanitaires d'accompagnement nécessaires et exigées pour la reprise des activités sportives», a assuré le président par intérim du COA. Entre autres dispositions prises par la COA, mettre à la disposition des participants des masques de protection, le nettoyage et la désinfection des lieux, les gels hydro alcoolique à l'entrée de la salle et du siège du comité..etc :» On fera en sorte que les travaux de l'AGE se déroulent dans une sérénité totale, qui permettra aux membres votants de choisir en toute quiétude, le futur président du Comité olympique et Sportif algérien», a conclu Mohamed Meridja . Conformément aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur du Comité olympique et sportif algérien, le président élu à la tête du COA, le 12 septembre 2020, aura à gérer le reste du mandat olympique qui s'étalera jusqu'après les Jeux olympiques JO-2021 de Tokyo. Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf , entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer les prochaines Assemblées générales ordinaire et élective.

AG élective du COA : Raouf Salim Bernaoui, 1er candidat à la présidence

L'EX-MINISTRE de la Jeunesse et des Sports et président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Salim Bernaoui, a annoncé lundi sa candidature pour le poste de président du Comite olympique et sportif algérien (COA) dont l'assemblée générale élective (AGE) aura lieu le 12 septembre au siège de l'instance olympique à Ben Aknoun (Alger). «C'est avec beaucoup d'humilité et un grand sens des responsabilités que j'ai l'honneur de vous annoncer ma candidature à la présidence de notre comité national olympique.», a écrit Bernaoui sur sa page Facebook. Et d'ajouter : «Comme vous le savez notre instance est passée ces derniers mois par une période de fortes turbulences, marquée par de nombreux dépassements et par un ternissement important de son image et de sa réputation. Il est temps aujourd'hui de retrouver de la sérénité et de réconcilier la famille sportive et olympique algérienne. «Le programme de Bernaoui s'articule autour de 33 actions à mettre en application progressivement pour «la construction d'un comité olympique actif, moderne et au service des sportifs. «Conformément aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur du Comité olympique et sportif algérien, le dépôt de candidature est prévu 8 jours avant l'AG élective. Le président élu à la tête du COA, le 12 septembre 2020, aura à gérer le reste du mandat olympique qui s'étalera jusqu'après les Jeux olympiques JO-2021 de Tokyo. Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer les prochaines Assemblées générales ordinaire et élective.

Ligue1 : Les supporters du CA Bordj Bou Arreridj réclament une société nationale pour leur club

Les supporters du CA Bordj Bou Arreridj (ligue 1 professionnelle de football) sont montés au crénau ont demandant aux autorités publiques, lors de leur rencontre lundi au siège de la wilaya avec le délégué de l'instance de médiation de la République, qu'une entreprise publique prenne en charge leur club de cœur.



Le CABB Arrérdidj autant que beaucoup d'autres clubs du pays, traverse actuellement une période particulièrement délicate avec la démission de son président, Anis Benhamadi conjuguée aux envies d'ailleurs d'une grande partie de l'effectif, voit aujourd'hui ses supporters réclamer l'organisation au plus vite d'une assemblée générale extraordinaire pour désigner une nouvelle direction et entamer la préparation de la prochaine saison sous la houlette d'une entreprise publique. Le président du club amateur, El Houes Remache a affirmé à cette occasion qu'il n'était pas responsable du vide administratif que vit le conseil d'administration de la SSPA à la suite du départ d'Anis Benhamadi soutenant que les membres restants dudit conseil doivent «urgemment» trouver une solution à cette situation avant l'entame de la préparation pour la nouvelle saison qui se profile. Il a ajouté que cette crise financière qui ronge aujourd'hui la société commerciale et qui fait que le club croule sous les dettes est le résultat de «la mauvaise gestion» appelant dans ce contexte à «la nécessité de rationaliser les dépenses «en attendant d'obtenir le rapport final du commissaire aux comptes. De leur côté, les membres restants du conseil d'administration rejettent la suggestion de Remache comme l'a indiqué l'un d'eux, Djamel Messaoudane qui a affirmé que «les membres du CA ne sont pas juridiquement habilités à organiser une assemblée générale extraordinaire». Il a souligné à cet effet que le club amateur est l'actionnaire majoritaire et que par conséquent «il est le seul qui a la capacité de dresser une solution pour sortir de cette impasse administrative».

Ligue 2-saison 2020/2021 : Pour un championnat classique en aller et retour

LA MAJORITÉ des clubs de Ligue 2 ont opté pour un championnat classique en aller et retour lors de la réunion qui s'est tenue lundi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) entre la FAF et les clubs de cette division (32 présents sur 36), a annoncé la Ligue nationale du football amateur (LNFA).Le championnat de Ligue 2 composé de deux groupes de 18 clubs se jouera donc sur 34 journées. Signalons qu'à l' l'instar de la Ligue 1 professionnelle, la Direction technique nationale de la FAF a proposé trois variantes : Championnat classique en aller et retour, Championnat en aller simple avec play-off et play-down et Championnat en aller simple. La réunion présidée par le président de la FAF, Kheireddine Zetchi , en présence de Ali Malek , président de la Ligue nationale du football amateur (LNFA), a traité également le statut des clubs .Aussi les clubs qui avaient dans le passé un statut professionnel mais en veille, sont dans l'obligation de réactiver leur statut ou d'engager une procédure judicaires pour revenir à celui de l'association amateur. Concernant les clubs professionnels de Ligue 2 issus de la Ligue de football professionnel, ils sont contraints d'assainir d'abord la situation des salaires de leurs joueurs à la date du 15 mars 2020 ensuite ils sont invités à trouver des arrangements à l'amiable avec leurs joueurs en collaboration de la chambre de résolutions des litiges. Rappelons que depuis la date du 15 mars, les compétitions ont été suspendues en raison de la pandémie du Covid-19. Par ailleurs, le président de la FAF a informé les clubs de la nouvelle disposition réglementaire qui leur accorde la possibilité de procéder aux 5 remplacements dans le match, seulement ils doivent s'effectuer en trois temps.

Ligue 1 : L'US Biskra signe la convention tripartite

L'US BISKRA (Ligue 1 de football) a signé dimanche au siège de l'instance fédérale à Dely-Ibrahim (Alger), la convention tripartite avec le cabinet d'expertise en management Nord Service, la Société sportive par actions (SSPA) et la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF), a indiqué lundi un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). Le président du conseil d'administration du club des Ziban, Abdellah Benaissa, a paraphé le document le liant avec le - cabinet d'expertise – DCGF/FAF, sur la mise à niveau du management des clubs. A travers cette signature, l'USB affiche son engagement pour la mise à niveau de son management et l'amélioration de son système de gestion. Une volonté à saluer à plus d'un titre. Cette signature s'inscrit dans le cadre de l'opération d'accompagnement des clubs professionnels, la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la Fédération algérienne de football. Pour rappel, plusieurs clubs de Lige 1 professionnelle, entre autres, le CS Constantine, MC Alger, CR Belouizdad, Paradou AC, NC Magra, l'USM Alger avaient paraphé cette convention qui entre dans le cadre de l'opération d'accompagnement des clubs professionnels par la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la Fédération algérienne de football (FAF), en attendant la signature des autres pensionnaires de L1.

FAF : UN TIRAGE AU SORT POUR LA 2e PLACE EN C3 ?

ALORS qu'une source présente lors de la dernière réunion entre la FAF et les clubs nous avait affirmé qu'il avait été décidé que le 4e du classement, à savoir la JSK allait récupérer la 2e place algérienne en Coupe de la CAF après décision de ne pas aller au bout de la Coupe d'Algérie, d'autres scénarios semblent envisagés. A en croire nos confrères bien informés de Botola, il pourrait être procédé à un tirage au sort pour désigner le deuxième représentant algérien en C3 qui accompagnera l'ES Sétif. En effet, les règles de la CAF stipulent qu'en plus du vainqueur de la Coupe, pour les pays qui ont droit à deux représentants pour la seconde compétition africaine, le troisième du championnat est désigné. Ainsi donc, la JSK éliminé en 1/32e de finale de la Coupe d'Algérie et qui est classé 4e en championnat, ne serait pas considérée comme plus légitime que les huit équipes qui étaient encore en course en Coupe d'Algérie 2019/2020, à savoir, l'ASM Oran, l'A Bou Saada, le CA Bordj Bou Arreridj, l'ES Sétif (l'ESS ne serait concernée par le tirage), le Paradou AC, l'US Biskra et le WA Boufarik. C'est dans cette perspective que pourrait être réalisé un tirage au sort au risque de voir une équipe de deuxième division l'emporter...

JSK : DÉBUT DU STAGE D'INTER SAISON POUR LES CANARIS

PROGRAMMÉ pour le 29 août, le début du stage de préparation pour la formation de la Jeunesse Sportive de Kabylie a été repoussé pour Lundi. Les coéquipiers de Hamroune vont donc se préparer dans la ville d'Akbou où l'équipe sera hébergée à l'hôtel « Atlantis », alors que les entrainements s'effectueront dans le stade d'Ifri. Ce stage durera douze jours .Après l'arrêt des compétitions pour plusieurs mois en raison de la crise sanitaire du COVID—19, la JSK est le seul club qui va reprendre les entrainements et ce en dépit du fait que le bureau fédéral lors de sa dernière réunion avait proposé la date du 15 septembre pour la reprise des entraînements collectifs. Il faut souligner qu'avant le déplacement à Béjaia, l'ensemble des membres du club ont été informé du protocole sanitaire par le staff médical du club, dirigé par le médecin en chef le Docteur Djadjoua.

BENTALEB HÉSITE À FAIRE SON CHOIX ENTRE DEUX CLUBS

REVENU à Schalke 04 le 12 août dernier pour la reprise des entraînements, après une petite pige du côté de Newcastle en Angleterre, le milieu de terrain algérien Nabil Bentaleb qui est encore lié avec l'équipe allemande, ne devrait pas rester et doit sans doute trouver un autre club en perspective de la saison prochaine. C'est dans cette optique que d'après la presse allemande, les responsables au club lui ont proposé deux formations pour sa prochaine destination, en l'occurrence, le Hellas Vérone et la formation turque de Besiktas. Cependant, selon Tuttosport, c'est l'équipe italienne de l'Hellas Vérone qui est la plus proche pour s'adjuger les services du milieu de terrain de 25 ans sous forme de prêt, surtout qu'une offre a été déjà formulée aux responsables de Schalke 04.

TISSEMSILT

60 millions DA pour l'acquisition de piscines mobiles au profit des enfants des zones d'ombre

LA WILAYA de Tissemsilt a dégagé, dernièrement, une enveloppe budgétaire de 60 millions DA pour l'acquisition de piscines mobiles au profit des enfants des zones d'ombre, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).
La même source a précisé que cette opération, inscrite dans le cadre du budget de la wilaya de l'exercice en cours, comprend l'acquisition des piscines mobiles qui seront montées et exploitées pour atténuer les effets des mesures de prévention contre le virus corona. Elles seront mises à la disposition des enfants, âgés entre 7 et 14 ans, au niveau de plusieurs agglomérations rurales reculées de la wilaya.
Il est à noter que les bassins et les piscines de proximité couverts sont toujours fermés, dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie du covid-19.
D'autre part, les communes de Sidi El-Antri, Sidi Abed, El-Malaab, Beni Lahcen et Beni Chaïb ont bénéficié, dernièrement, de projets de réalisation de piscines dans le cadre du projet de la wilaya de prise en charge des zones d'ombre, financé par la Caisse de sécurité et de solidarité des collectivités locales et les plans communaux de développement, ainsi que les budgets des communes.
R.R

OUARGLA

Plantation de plus de 5000 arbustes d'embellissement

PLUS DE 5.000 arbustes d'embellissement ont été mis en terre depuis le dernier trimestre de l'année dernière à travers la commune d'Ouargla, dans le cadre de l'embellissement et de la protection de l'environnement, a-t-on appris auprès de la Conservation locale des forêts.
Menée en coordination avec les services de la commune et de la direction des Travaux publics, l'opération a donné lieu à la mise en terre d'arbustes adaptés aux spécificités climatiques du Sud, dont les espèces de l'eucalyptus, le washingtonia, le laurier et le faux-poivrier, a-t-on précisé.
L'action de plantation, à laquelle ont contribué des associations activant dans le domaine de la protection de l'environnement, a ciblé différentes zones de la ville, les routes principales, et les abords de la route menant vers la cité En-nasr.
Elle s'assigne comme objectifs l'embellissement du milieu urbain, la préservation de l'environnement par la généralisation de la végétation contribuant à la création d'un microclimat, ainsi que l'amélioration de l'écosystème local et la lutte contre la pollution dans cette région aux rudes conditions climatiques.
La Conservation des forêts de la wilaya d'Ouargla a fait également part du lancement au cours du second semestre de 2020 d'un programme de plantation de plus de 16.000 arbustes d'essences sylvicole et ornementale à travers les différentes communes de la wilaya.
R.R

SÉTIF

Boualem Zerouati, le bouquiniste résistant

Vue de l'extérieur, une boutique située au centre de Sétif, rue Colonel Si Haouès, ne paie pas vraiment de mine, mais suscite la curiosité une fois franchie la porte du local.



En dehors des habitués des lieux, personne ne se serait douté qu'il s'agit d'un local de bouquiniste, n'eût été le mot « livres » peint en treize langues sur une petite façade blanche, toute simple, encadrant une vieille porte quadrillée de petites vitres, mais sans fioritures.
Une fois le seuil franchi, l'ont est tout de suite « happé » par cette atmosphère si particulière, si studieuse que dégagent les endroits voués à la lecture et aux livres.
La sobriété des lieux, où des centaines de livres emplissant un vieux meuble et une batterie d'étagères sans prétention constituent, avec quelques tables, le seul décor, sied parfaitement au propriétaire des lieux, Boualem Zerouati, la soixantaine alerte.
Cet ancien professeur de langue française, amoureux des livres, exerce ce métier depuis plus de vingt-cinq ans et ne l'échangerait « pour rien au monde, » confie-t-il.
Son local, ouvert à tous, est surtout fréquenté par des étudiants qui y trouvent invariablement leur bonheur au regard du caractère éclectique de la collection de livres mis à leur disposition. Physique, mathématiques, philosophie, essais, annales, revues et ouvrages romanesques se côtoient dans un joyeux méli-mélo. Il suffit juste d'avoir la patience nécessaire pour « farfouiller puis démêler l'écheveau » pour trouver ce que l'on est venu chercher.
L'effort, réel au demeurant, de classement des différents rayons par thème ou par discipline, n'enlève rien au côté «patchwork» des étagères et c'est précisément ce qui fait le charme de l'endroit éclairé à giorno et où l'ambiance semble avoir quelque chose de magique.
Boualem Zerouati regrette cependant l'attrait « encore beaucoup trop relatif » qu'exercent les livres sur les jeunes. Il estime que l'école devrait jouer un rôle plus important pour inciter les écoliers, les collégiens et les lycéens à la lecture, mais « toujours de manière pédagogique. »
Ce bouquiniste aime tellement son métier qu'il en a fait, il y a quelques années, le thème d'une communication donnée à l'université de Pennsylvanie, aux Etats-Unis, à l'invitation d'une association d'Algériens établis outre-Atlantique.
« Les bouquinistes dans la ville algérienne de Sétif », titre de sa conférence, avait suscité un réel intérêt, ce dont il n'est pas peu fier. Car il faut savoir, explique-t-il, qu'il « n'est pas seul à exercer cette activité. »
Selon lui, deux ou trois passionnés font le même métier « de façon itinérante, en sillonnant villes et villages, mais ils ne sont pas très connus car très peu médiatisés. »
M. Zerouati insiste, par ailleurs, sur « la nécessité de ne pas confondre libraire et bouquiniste. »
Le libraire, souligne-t-il, « achète et expose des livres pour les revendre, tandis que le bouquiniste n'érige pas l'objectif commercial au rang de priorité. »
Concédant que de nombreux libraires sont aussi des passionnés de lecture, il soutient que son activité lui « permet d'abord de vivre au cœur de sa passion tout en mettant des ouvrages à la disposition des lecteurs, ceux-ci pouvant lire sur place ou emprunter des livres moyennant de modiques sommes d'argent. »
« J'aime également aller au-devant de mes clients pour m'enquérir de leurs centres d'intérêt afin de leur conseiller des livres », ajoute ce bouquiniste.
Etre à l'écoute et être de bon conseil constituent les principales motivations de cet ancien professeur dont le vœu le plus cher est de transmettre sa passion à quiconque franchit le seuil de sa petite boutique.
Pour finir, Boualem Zerouati, friand de citations et de belles sentences de la sagesse populaire, glisse ce proverbe arabe qui illustre, selon lui, la beauté de la lecture : « un bon livre est un jardin que l'on transporte avec soi. »
R.R

OUARGLA

Plusieurs cités et quartiers participent au concoure pour le prix de la plus propre cité

PLUS d'une vingtaine de cités et quartiers prennent part au concours de « la plus propre cité » de la wilaya d'Ouargla lancée à l'initiative de l'association « Sanabel El-Kheir » de la commune d'Ain El-Beida, a-t-on appris mardi des responsables de cette association.
Lancée le 27 août dernier pour se poursuivre jusqu'à fin septembre courant, en coordination avec la direction de l'Environnement, cette initiative tend à encourager les efforts de préservation de l'environnement, l'ancrage de la culture verte et de l'esprit d'initiative en milieu des jeunes.
De nombreux jeunes internautes ont procédé à la diffusion de photos et de cartes de leurs cités et quartiers nouvellement nettoyés et embellis dans le but d'encourager leurs pairs à leur emboîter le pas et s'impliquer dans les actions d'amélioration de l'image de la wilaya, a indiqué le président de l'association Abderrahim Aouamer. L'initiative a été marquée par une rude compétition entre les grands quartiers et cités, dont Said-Otba, Mekhadma et Béni-thour, qui se sont attelés à redorer l'image de leur centre urbain de dessins muraux et de plantation d'arbres, a-t-il ajouté.
Le concours, qui se poursuit à travers d'autres régions de la wilaya, à l'instar de N'goussa, Ain-Moussa et El-Bour, sera soumis à l'évaluation d'une commission relevant de la Direction de l'Environnement qui désignera le lauréat.
Cette ambitieuse et constructive opération a été largement saluée par les citoyens et les associations, dont le président du comité du quartier de Mekhadma, Lahcen Saïdet, qui a loué l'impact de ces actions sur la préservation de l'environnement et la valorisation de l'attachement des jeunes aux actions d'intérêt général.
Le président du comité de quartier de la cité « Sidi Abdelkader » à Ouargla, ayant fait peau neuve à la faveur de moult actions d'embellissement, a qualifié pareilles initiatives d'encouragement du dynamisme et de l'entraide des citoyens.
R.R

OUVERTURE DE LA MOSTRA DE VENISE

Féminisation sur le Lido

Le plus ancien festival international de cinéma au monde, la Mostra de Venise, s'annonce avec sa 77e édition sous le signe de la parité femmes-hommes et de la diversité, dans un contexte de défi à la pandémie du coronavirus.



La soirée d'ouverture de la Mostra de Venise, aujourd'hui, mercredi 02 septembre, signera l'importance du rendez-vous pour le monde du cinéma et la solidarité envers l'industrie cinématographique mondiale. L'Italie est pourtant le pays européen le plus affecté par la Covid-19, mais le grand rival des festivals de Cannes et de Berlin s'adapte à la situation et en renonçant à de grandes productions américaines. D'après le directeur de la Mostra, Alberto Barbera, ce sera au prix d'une voilure réduite et de « mesures de sécurité extraordinaires, appliquées avec rigueur pour assurer à tous les participants tranquillité et absence de prise de risques. Quelques films spectaculaires vont manquer (...) tandis que certains membres des équipes des films invités ne pourront pas venir », et pourront intervenir par vidéo-conférence, rapporte l'Agence France presse. Sur le Lido où se concentrent en bord de mer les structures accueillant projections et conférences de presse, les festivaliers seront soumis aux scanners thermiques, masque à l'intérieur et à l'extérieur des salles. Le nombre de places en salles est divisé par deux pour assurer la distanciation sociale, un test est exigé pour ceux qui viennent d'en dehors de l'espace Schengen. 18 œuvres cinématographiques sont en lice pour le Lion d'or jusqu'au 12 septembre, dont huit réalisés par des femmes. Le jury est présidé par une femme, engagée sur les questions de parité hommes-femmes, l'Australienne Cate Blanchett. Elle aura l'honneur de choisir le récipiendaire du prestigieux Lion d'or du meilleur film, parmi des productions venues aussi bien d'Italie, d'Inde que de Pologne. A ses côtés, l'acteur américain Matt Dillon, le réalisateur allemand Christian Petzold, ou encore la comédienne française Ludivine Sagnier, afin de désigner le successeur de Joker de Todd Phillips, couronné l'an dernier avant de remporter cinq mois plus tard deux Oscars. Certes, les femmes ne sont pas présentes en très grand nombre, mais les réalisatrices seront plus nombreuses sur le Lido. Trois ans après la vague îMeToo, la Mostra de Venise s'efforce de se féminiser, signe que le mouvement contre le harcèlement et pour la parité continue de transformer le monde du cinéma. En 2018, la Mostra sera critiquée pour n'accueillir qu'une seule réalisatrice en compétition, et l'an dernier la sélection de Roman Polanski pour J'accuse, en dépit des accusations à son encontre, a suscité la controverse. Le réalisateur a alors fait le parallèle entre l'histoire de son film et sa propre vie, s'estimant lui aussi « persécuté ». Le long-métrage a finalement reçu le Grand Prix du jury, le deuxième plus prestigieux après le Lion d'Or. Cette année, il y a une augmentation vertigineuse de films réalisés par des femmes par rapport à l'an dernier : elles ne sont alors que deux.

R. C

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

Deux conventions de partenariat

LE MINISTÈRE de la Culture et des arts et l'Agence spatiale algérienne ont signé lundi à Alger deux conventions de partenariat pour une exploitation optimale des systèmes satellitaires en vue de protéger et préserver le patrimoine culturel et la biodiversité dans les parcs culturels.

En présence de la ministre de la Culture et des arts, Malika Bendouda et le directeur général de l'Asal, Azzedine Oussedik, la cérémonie de signature s'est déroulée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria. La première convention-cadre, signée avec l'Asal, consiste à fournir par cette dernière aux structures sous tutelle du ministère de la Culture des «outils scientifiques basés sur des images satellitaires et des systèmes d'informations géographiques» pour contribuer à l'analyse et à la prise de décisions «appropriées» dans la préservation du patrimoine culturel.

Mme Bendouda a souligné que cette convention a pour objectif de «valoriser le patrimoine culturel et le suivi de la cartographie des sites et parcs culturels ainsi que les monuments» à travers l'élaboration d'une base de données géographiques et des systèmes d'information pour le suivi et la sécurisation de ces lieux protégés. La ministre de la Culture a mis également en exergue la sécurisation et la préservation de la diversité du patrimoine culturel algérien qui s'impose par, a-t-elle dit, le «potentiel archéologique appartenant à plusieurs périodes historiques que recèle l'Algérie. Elle a aussi indiqué que cet accord contribue à «l'enrichissement de la cartographie patrimoniale numérique de l'Algérie et la gestion des catastrophes naturelles», ce qui contribuera de manière effective, a-t-elle expliqué, à «la prise de décisions appropriées relatives au développement local et à l'investissement», tout en tenant compte de la «préservation de ces sites patrimoniaux». Pour sa part, le directeur général de l'Asal, a assuré que son agence mettra à la disposition du ministère de la Culture ses «moyens techniques et humains pour l'élaboration d'une cartographie (numérique) patrimoniale» pour une meilleure connaissance et suivi des sites culturels en Algérie. L'Asal qui dispose de 4 satellites d'observation terrestre et un autre dédié à la télécommunication accompagne, en vertu de cet accord, le ministère de la Culture dans la réalisation de son projet de numérisation de ces lieux culturels à l'aide de la géolocalisation et l'exploration satellitaire des zones archéologiques ciblées. Par ailleurs, l'Asal a signé également une convention spécifique avec la Direction nationale du Projet des parcs culturels algériens (Ppca) pour l'utilisation de ses systèmes satellitaires pour la préservation et la valorisation de la biodiversité et le patrimoine. Salah Amokrane, directeur national du Ppca a salué ce partenariat avec l'Asal qui contribuera à la «préservation de la biodiversité dans les parcs culturels». La convention, poursuit-il, vise à «mettre en œuvre des programmes pratiques à travers une exploitation optimale des systèmes d'informations géographiques».

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du directeur de la Conservation et restauration du patrimoine culturel, Zahir Ballalou, le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrpah), Farid Kherbouche et des représentants des Douanes algériennes, de la gendarmerie et de la Sureté nationale.

APS

SORTIR

CINEMA Lancement de la plateforme Tahya Cinéma (Vive le cinéma), le mardi 1er septembre. Communauté des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en Algérie. Donner la possibilité aux porteurs de projets de film de trouver des financements.
Consulter : web.facebook.com/Tahya-Cinema

ECRIVAIN Rachid Mimouni, une autorité intellectuelle positive (épisode 4) avec Benaouda Lebdai, professeur des Universités, spécialiste de littératures coloniales et postcoloniales, jusqu'au mardi 15 septembre. La conférencière donne sens aux facettes d'un talent fauché en pleine maturité créatrice, à un moment où l'Algérie a tant besoin de ses intellectuels et de ses démocrates.
En ligne :
youtube.com/watch?v=7bbwW9CPt50

THEATRE 03 nouvelles productions à Oran programmées pour septembre : Ouardia de Mohamed Houidek de l'association Espace Jeunes ; Salah de la coopérative Cinquantenaire ; Araba wa hikaya, une pièce écrite et mise en scène par Mohamed Mihoubi de l'association El-Amal.
* Gratuité des cinq premières représentations de Ouardia.

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, stratège, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index Dz d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

PHOTO Atelier de formation avec Fouad Bestandji. Eclairage trois points : le samedi 05 septembre, 10h-16h. De la théorie et de la pratique, démonstration, exercice pratique pour la réalisation d'images en groupe.
1 Présentation du matériel studio
2 Petit rappel des règles de base de la photographie
3 La lumière comme outil de travail
4 Plan d'éclairage avec une seule source
5 Eclairage trois points avec analyse d'image
6 Alternative à l'éclairage studio
7 Application par le biais d'exercices
8 Réalisation d'image
Réservation et infos en ligne dans la limite des places disponibles: Tel : 0550386661 ou aller à bestandji.com/formation
- Autres programmes : Du mardi 08 au jeudi10 septembre : La photographie de studio.
Du samedi12 au lundi 14 septembre : Fondements de la photographie
Les samedi 03, 10, 17 octobre : Fondements de la photographie.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



الشركة الجزائرية لتوزيع الكهرباء و الغاز
Société Algérienne de Distribution de l'Electricité et du Gaz

Région de Distribution Alger | Concessions de Distribution d'Alger, Direction de Distribution d'El Harrach, Chargé de Communication | N° 1078 | 01 SEP. 2020

Direction de Distribution d'EL-HARRACH

Communique

Coupure Programmée de l'électricité au niveau de la commune d'EL HARRACH

La Direction de Distribution d'El-Harrach informe ses clients qu'une coupure de l'**électricité** est programmée :

Le **Jeudi 03 Septembre 2020, à partir de 08h30 jusqu'à 16h00 :** pour motif « **Travaux de renforcement réseau** ».

Cette coupure concernera la commune **d'EL HARRACH**, et affectera la localité suivante :

- Boumaati.

La R.D.A / Direction de Distribution d'El-Harrach, s'excuse auprès de ses clients pour les désagréments causés par cette coupure et met à leur disposition, pour toute information, le numéro du *Centre de Contact 3303*, joignable 24h/24, 7j/7.



جمعية : جمعية شباب قرية مزين- بلدية بني ورتيلان

أعضاء المكتب التنفيذي
المنتخب بتاريخ: 25 جوان 2020

الرقم	الاسم و اللقب	الوظيفة في المكتب
01	جبجبك نور الدين	رئيس الجمعية
02	بلخرشي بلال	النائب الأول لرئيس الجمعية
03	قلفول مراد	النائب الثاني لرئيس الجمعية
04	جبجبك عبد الغاني	الكاتب العام
05	جبيق عبد الغاني	مساعد الكاتب
06	جبجبك زروق	أمين المال
07	قلفول كمال	مساعد أمين المال
08	جبيق نور الدين	المساعد الأول
09	جبيق يوسف	المساعد الثاني

بني ورتيلان، في: 09 أوت 2020
رئيس المجلس الشعبي البلدي
مراد قلاش



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية سطيف
دائرة: بني ورتيلان
بلدية: بني ورتيلان
مكتب الجمعيات
رقم: 2020/76

وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية محلية

تم هذا اليوم: 09 أوت 2020 تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس الجمعية المحلية المسماة :

جمعية شباب قرية مزين - بلدية بني ورتيلان.

المسجلة تحت رقم : 76 بتاريخ : 2020/08/09.

الكائن مقرها : تامشماشت قرية مزين - بلدية بني ورتيلان .

يترأسها السيد (ة) : جبجبك نور الدين.

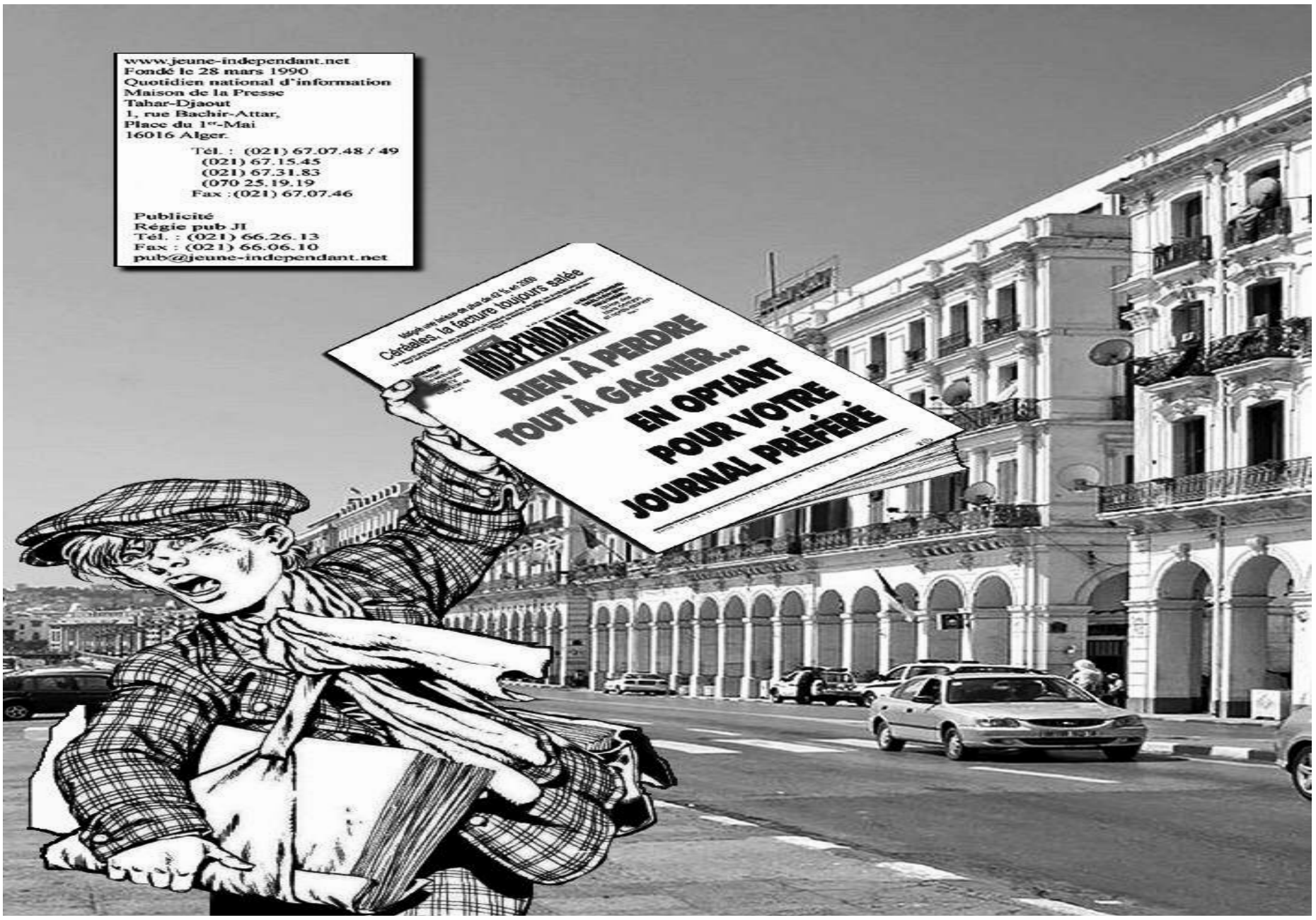
المولود في : 17-03-1985 بوقاعة

المقيم بـ : بني ورتيلان - مركز .

ملاحظة : يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون رقم 12-06 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
مراد قلاش

LE JEUNE INDÉPENDANT # 6778 DU 02/09/2020 - ANEP 2016014169



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:32	12:29	16:07	19:00	20:20
CONSTANTINE	04:38	12:34	16:11	19:04	20:24
ALGER	04:51	12:48	16:26	19:19	20:39
OUARGLA	04:52	12:39	16:14	19:06	20:20
CHLEF	04:59	12:55	16:32	19:25	20:45
MOSTAGANEM	05:05	13:00	16:37	19:30	20:49
ORAN	05:08	13:03	16:40	19:32	20:51

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6778 – MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	21°
Oran	28°	21°
Constantine	26°	16°
Ouargla	35°	24°

INQUIÉTUDE CHEZ LES FELLAHS

TROIS ANS DE SÈCHERESSE À GHARDAÏA

Ghardaïa et ses oasis sont fortement menacées par la hausse des températures de cet été 2020. Bien que n'étant pas un pays majeur émetteur de gaz à effet de serre, l'ensemble de la vallée du M'Zab et ses régions subissent depuis près de trois années les conséquences du changement climatique, notamment dans sa partie le plus vulnérable, les palmeraies.



Selon plusieurs notables et fellah de la vallée du M'zab, les défis que fait planer sur la région le changement climatique sont les éventuels risques de sécheresse et d'inondation qui se préparent pour Ghardaïa et ses environs. Ils sont aussi une occasion pour faire émerger une économie verte plus respectueuse de la nature.

Les hausses de la température auront des conséquences inévitables sur les disponibilités en eau dans des zones où le stress hydrique est déjà important. Mais les oasis, fruits de l'adaptation des populations locales durant des siècles à un climat en continuel changement, sont soumises à des pressions de plus en plus fortes, d'où «la nécessité de mettre en place des mécanismes d'adaptation accélérée dans un environnement toujours plus rude», comme l'ont souligné différents experts(spécialistes des ruissellements des Eaux, à Ghardaïa)

C'est donc la sécheresse, la plus grave depuis 2008. Elle se fait particulièrement ressentir dans la région du M'Zab et ses régions, où l'ensemble de la population et les autorités ont commencé à s'inquiéter sérieusement sur cet état de fait. Ces dernières, seront désormais tenues à souscrire un plan d'appui d'urgence aux producteurs agricoles dont l'activité est menacée par la sécheresse actuelle.

Selon ces mêmes experts, la région devrait perdre près de 40% de ses récoltes cette année en cas où cette sécheresse persistera. Les services météorologiques ont annoncé que cette sécheresse causée par la multiplication des vents de sables de ces derniers temps, devrait vraisemblablement s'accentuer avec des niveaux de pluviométrie très faibles durant les jours à venir.

Du coup, Cette sécheresse aura un impact très visible sur l'économie locale, avec une flambée des prix des produits agricoles qui s'est fait déjà sentir depuis l'augmentation du prix du carburant.

Cet épisode de sécheresse, qui dure depuis quelques temps, va particulièrement affecter l'agriculture, et notamment les récoltes maraichères. Sécheresse, et intempéries inhabituelles : les paysans sont les premiers partout dans le monde à subir les conséquences du dérèglement climatique qui chamboule le quotidien de leurs exploitations.

A «l'Intissa et à Laadira», dans ce terroir agricole par excellence, les agriculteurs ont un calendrier de plantation. Mais maintenant, avec le changement climatique, notre calendrier n'est plus à jour», constate Si Omar, cet ex-fonctionnaire des domaines qui s'est converti dans l'agriculture dans le périmètre agricole de «L'Intissa», venu témoigner et répondre aux questions du Jeune Indépendant.

«Habituellement La saison des vraies pluies à Ghardaïa, c'est de Mai à Aout et la saison sèche de Novembre à Mars. Mais aujourd'hui, c'est devenu imprévisible. Nous devons nous adapter au changement climatique et améliorer nos semences comme nos modes de production», explique-t-il. «C'est aussi l'imprévisibilité qui frappe la production de fruits, spécialement le raisin», a-t-il ajouté. A travers toute la wilaya de Ghardaïa, hormis le seul ruissellement d'un faible débit, qu'avait vécue Ghardaïa, il y a près d'un mois de cela, c'est la sécheresse qui accable le plus les agriculteurs, explique un autre agriculteur de la zone de «Laadira».

Ainsi, la vallée du M'Zab coincée entre deux montagnes souffre le plus du réchauffement climatique, Alors que la moitié de sa population vit de l'agriculture locale.

Entre 2017 et 2019, la sécheresse a été telle que certains paysans «ont dû vendre une partie de leur bétail parce qu'ils ne pouvaient plus le nourrir» selon Si Omar, ajoutant que dans l'ancienne palmeraie de Ghardaïa, les foggaras, ces installations pour l'irrigation des jardins sont secs et que les réserves d'eau souterraine n'ont pas été remplies, faute de crues saisonnières de cette année 2020. L'espoir de la population de Ghardaïa réside sur les récentes pluies diluviennes qui se sont abattues sur Béchar, la Wilaya de l'Ouest du pays, que l'allure des vents va les conduire pour arroser une région à sec.

Aissa Hadj Daoud

REDJOUANA

Les citoyens en colère contre les transporteurs

EXCÉDÉS par l'égoïsme et le diktat de leurs transporteurs de voyageurs, qui ont décidé d'augmenter unilatéralement le prix de la place de cinq dinars, les habitants du grand village de Redjaouna dans la commune et daïra de Tizi-Ouzou ont décidé hier, de prendre le taureau par les cornes, en fermant à la circulation routière la route reliant leur village (Redjaouna) au chef-lieu de wilaya.

Il faut rappeler que le prix de la place pratiqué avant la pandémie du coronavirus était de 30 DA. Cependant, avec les mesures de précaution contre le Covid-19 imposées par les autorités, à savoir la distanciation physique entre les usagers, soit donc la non occupation complète des sièges du fourgon de transport, les transporteurs ont jugé «logique» de faire payer aux usagers les prix des places vides.

En faisant leurs calculs, ils ont déduit que l'augmentation de 05 DA par voyageur devait assurer la rentabilité des places vides. Or, cette augmentation jugée «excessive et illégale» a fini par excéder les voyageurs, d'où leur action de fermeture de cette route très fréquentée. Il faut noter aussi que les transporteurs de voyageurs de Redjaouna ne sont pas les seuls à avoir augmenté de leur propre chef le prix de la place. A travers tout le territoire de la wilaya, les prix de place de voyage ont augmenté, dans l'indifférence totale des pouvoirs publics, alors que le ministère avait averti par le passé les transporteurs privés d'une quelconque augmentation en cas de reprise de leurs activités. Au niveau du chef-lieu de wilaya, les transporteurs de voyageurs ont augmenté eux aussi le prix de la place en la portant à 35 DA, alors qu'elle était de 30 DA. Ainsi, ces mesures sanitaires arrêtées par les pouvoirs publics se répercutent sur le porte-monnaie du citoyen, car non suivies par un contrôle rigoureux de la part des fonctionnaires et des agents publics.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET NOYADES

Cinquante-sept décès en une semaine

57 PERSONNES ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation et des noyades, survenus à travers le territoire national durant la période du 23 au 29 août, a indiqué hier mardi, un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Outre les 29 décès déplorés à la suite de 1255 accidents de la circulation, 1561 autres personnes ont été blessées, sachant que le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya M'Sila avec 04 personnes décédées et 50 autres blessées, suite à 32 accidents, précise la même source.

Concernant le dispositif de surveillance des plages, les agents chargés de la surveillance ont effectué, durant la même période, 8326 interventions ayant permis de sauver de la noyade 6034 personnes et ont assuré les premiers secours à 1903 autres personnes, ainsi que l'évacuation de 364 autres vers les structures sanitaires.

Néanmoins, 28 décès par noyade, dont 17 survenus dans des plages interdites à la baignade, ont été enregistrés dans les wilayas de Mostaganem (08), de Bejaia, Chlef et Jijel, avec 03 décès chacune, à Oran, Alger et Annaba, avec 02 décès chacune, alors que Ain Témouchent, Tlemcen , Tipaza, Skikda et El Tarf comptabilisent chacune un (01) décès, est-il ajouté.

S'agissant des activités de la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 328 opérations de sensibilisation et 771 autres de désinfection générale à travers 48 wilayas ayant ciblé l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que les deux opérations ont mobilisé 1885 agents, tous grades confondus, 279 ambulances et 251 engins d'incendies.

Par ailleurs et dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et récoltes, il a été enregistré 302 incendies, dont 114 de forêts, 69 autres de maquis, 75 d'herbes et 44 de récoltes.

Ces feux ont causé des pertes estimées à 2024 ha de forêt, 418 ha de maquis, 1175 ha d'herbes, 43270 bottes de foins, 20997 palmiers et enfin, 468 arbres fruitiers, conclut la DGPC.

S. N.